

Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur www.paris.fr/casvp
L'établissement est habilité à l'aide sociale légale, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

Nos plus

sont inclus dans le prix de journée

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie, psychomotricité, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires...),
- une aide psychologique pour les résident-es ou leur famille.

Informations utiles

Résidence Jardin des Plantes

22, rue Poliveau 75005 Paris

Tél. 01 45 87 67 67 • Fax 01 43 31 36 29

Courriel : casvp-ehpad-jardindesplantes@paris.fr

Moyens d'accès

- Métro Ligne 5 – station Saint-Marcel ou Gare d'Austerlitz
Ligne 10 – station Gare d'Austerlitz
- Bus Lignes 57 ou 91 – arrêt Saint-Marcel La Pitié
Ligne 67 – arrêt Saint-Marcel-Jeanne d'Arc
Lignes 24, 63, 89, 61 – arrêt Gare d'Austerlitz
- Train Gare d'Austerlitz

Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,
à défaut auprès du CASVP par courriel
casvp-did-sdspa@paris.fr

Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur www.paris.fr/casvp,
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès
du Centre d'action sociale Ville de Paris
de votre arrondissement.



CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



Résidence

Jardin des Plantes

Établissement
d'hébergement
pour personnes
âgées dépendantes
au cœur de la ville
dans le 5^e arrondissement

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018
Photos © CASVP

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel



SITUÉE DANS LE 5^e ARRONDISSEMENT, au cœur du Paris historique dans un quartier calme à proximité du Jardin des Plantes la résidence, propose 108 chambres dont 104 individuels de 20 m² et 4 chambres à 2 lits de 27 m². **Les chambres** sont équipées d'un lit médicalisé, d'un placard et d'une salle d'eau avec douche. Le mobilier peut être modulé (table, chevet, fauteuil de repos, chaise...). Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre. **Un personnel qualifié** s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations. **La prise en charge des résident-es** se fait dans le respect des droits et des libertés et selon un accompagnement personnalisé. **L'informatisation des dossiers des résident-es** garantit l'individualisation du parcours de soin dans sa globalité. **La télé-médecine** permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Chaque étage dispose d'une salle à manger-tisanerie et d'un salon avec télévision.
- Salle d'animation, salle de kinésithérapie et salon de coiffure sont répartis dans l'établissement.
- Au rez-de-jardin se trouve un restaurant ainsi qu'une terrasse permettant de passer d'agréables moments en extérieur.

■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- Les repas, préparés sur place, sont servis dans la salle à manger climatisée ou en salle à manger d'étage. Ils tiennent compte des goûts de chacun-e et sont élaborés avec le concours de diététicien-nes. Les proches peuvent partager ces moments de convivialité.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge personnel sont assurés par l'établissement. Le linge hôtelier est fourni.



■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Les équipes médicales et soignantes de l'établissement assurent, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-riche, une prise en charge 24 h|24. La consultation du-de la médecin de la résidence est gratuite, mais les résident-es ont la possibilité de choisir un-e médecin libéral-e traitant-e dont la rémunération est assurée par l'établissement sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et | ou de troubles apparentés

- L'unité de vie protégée propose 35 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :
 - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne,
 - d'une protection des ouvertures pour une circulation en toute sécurité.

■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- De nombreuses activités de groupe favorisant une stimulation des capacités créatives, manuelles et cognitives sont proposées (initiation informatique, conférences sur l'art, revue de presse, ateliers jardinage, ateliers dessin-bricolage, jardinage, jeux divers...).
- Le projet d'établissement prévoit également diverses activités thérapeutiques et de détente (ateliers mémoire, gymnastique douce, jeux d'adresse...).
- Des sorties sont régulièrement organisées, notamment avec une association de bénévoles.